



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la ville

Question écrite n° 78371

## Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur la délégation interministérielle à la ville. Il souhaiterait qu'il lui dresse un bilan de l'action de cette délégation pour l'année 2004. - Question transmise à Mme la ministre déléguée à la cohésion sociale et à la parité.

## Texte de la réponse

Conformément aux instructions du ministre de la fonction publique et de la réforme de l'État, la délégation interministérielle à la ville a rédigé, comme les années précédentes, un rapport ministériel d'activité pour l'année 2004. Ce document, tant destiné aux citoyens et à leurs représentants au Parlement qu'aux acteurs et partenaires de l'administration, rend compte de l'activité de la DIV au cours de l'année écoulée. Après une introduction rappelant les lignes directrices de l'activité de l'année, il retrace l'évolution de la configuration ministérielle selon les changements de gouvernement intervenus depuis l'année précédente, donne un calendrier des événements majeurs de l'année, présente les politiques, leurs objectifs et leurs réalisations et décrit les relations avec l'ANRU, dont le ministre chargé de la ville assure la tutelle. En fin de document, une annexe présente l'organigramme de la DIV, ses effectifs, les textes parus ainsi que les associations subventionnées. Ce document d'une soixantaine de pages fait l'objet d'une publication largement diffusée et accessible directement sur le site du ministère à l'adresse internet : [www.ville.gouv.fr](http://www.ville.gouv.fr), rubrique « Les éditions de la DIV ».

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78371

**Rubrique :** Aménagement du territoire

**Ministère interrogé :** emploi, cohésion sociale et logement

**Ministère attributaire :** cohésion sociale et parité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 22 novembre 2005, page 10729

**Réponse publiée le :** 14 mars 2006, page 2764